Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1024

Artikel: Au-delà de la guerre médiatique

Autor: Linder, Wolf

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020642

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

technologique, alimentaire de l'Occident. Mais surtout l'annexion du Koweït est une remise en question des frontières. Or son souci premier est la garantie de l'intangibilité de l'URSS d'après 1945, y compris, notamment, l'annexion des pays baltes. Il dénonce un coup de force militaire pour en couvrir un autre plus ancien au profit de son pays.

Ou encore, le droit international aurait été dit, mais la sanction jamais appliquée, sans la détermination et la capacité d'intervenir des Etats-Unis. Il y aurait eu gesticulations comme l'Europe sait le faire. Dès lors, sous le droit, surgit un rapport de puissance. L'ordre international est aussi un décalque des rapports de force, des inégalités, des iniquités mondiales, des problèmes régionaux mal résolus.

Faut-il pour autant crier à l'hypocrisie? Même dans les communautés nationales, l'application du droit ne règle pas tous les problèmes sociaux. Mais on peut espérer que la rigueur du droit international imposée par la force créera après le conflit une dynamique permettant d'aborder, de résoudre peut-être, d'autres problèmes en suspens dont celui des Palestiniens.

Le pape est persuadé que «la paix imposée par les armes ne peut que préparer de nouvelles violences». Y a t-il une dynamique du droit ou une contagion de la violence ? Toute action est un choix de risques calculés et assumés.

Aucun doute donc sur la légalité de l'intervention, ni sur le large appui à l'appréciation de M. Bush: il faut rétablir le Koweït et empêcher Saddam Hussein de commettre d'autres crimes; le temps des négociations stériles a assez duré.

Guerre donc, aussi légitime que légale? C'est là où les opinions sont partagées. Car, contrastant avec les images des F-16, on voit aussi sur l'écran les manifestations de masse contre la guerre. Une manière d'exprimer son impuissance, la voix morale, qui ne veut et qui ne peut pas accepter l'ancienne logique d'éviter une guerre par une autre. C'est la revendication radicale des mouvements pour la paix en Europe et aux Etats Unis: que tout pouvoir, et dans toutes les circonstances, renonce à la guerre. Pour eux, la guerre légitime n'existe pas.

Au-delà de la guerre médiatique

(wl) La guerre du Golfe est un événement complètement médiatisé et cela dès que les Américains et leurs alliés ont fait retentir le bruit du canon. Journalistes et équipes de TV étaient dépêchés sur place; ceux qui se trouvent au front ont été préparés et instruits comme les soldats pour accomplir leur mission. Le jour du déclenchement des hostilités, les réseaux de câble TV de plusieurs régions suisses ont libéré un canal pour la station TV américaine CNN. Depuis une semaine, l'habitude de zapper a pris une autre signification.

Cependant, la masse des informations cache autant qu'elle révèle. Les journalistes se plaignent de l'intensité de la censure de la part des deux parties en cause, qui ne permet pas de vérifier ou de corriger les versions officielles. Du côté iraquien, rien sur l'impact de milliers de missions aériennes sur la population; du côté américain, l'image spectaculaire d'une puissance de haute technologie. Une guerre «propre», dont témoigne ce pilote après son retour: «C'était presque comme un jeu de guerre à l'écran, sauf qu'il y avait un véritable risque.»

La guerre en clips vidéo laisse perplexe. Alors que la bourse réagit par la hausse, nombreuses sont les personnes insécurisées: rayons vides à la Migros du coin, petites annonces dans les journaux du genre «achetez votre masque à gaz maintenant».

Brouillés et débordés par une masse d'informations, on sent de plus en plus la difficulté de s'orienter.

Or, ce besoin de s'y retrouver tourne autour d'une question incontournable qui nous touche personnellement et qui se retrouve dans les discussions, commentaires et témoignages: est-ce que cette guerre est justifiée ?

Certes, on écarte, aujourd'hui, la vieille formule de Clausewitz prétendant que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. C'est juste là où le droit international bannit, comme crime, l'agression et l'annexion du Koweït par Saddam Hussein.

Le droit international limite donc la légitimité des activités militaires au cas de riposte à une agression, idée qui est à la base du système collectif de sécurité de l'ONU: après constat d'une agression, l'organisation passe à des sanctions échelonnées, qui vont des résolutions à l'embargo jusqu'à l'intervention militaire pour rétablir le statu quo ante. C'est la première fois depuis le cas de la Corée que le Conseil de sécurité n'a pas été bloqué, dans une situation pareille, par le veto d'un de ses membres permanents.

La puissance de la voix morale

La voix morale, impuissante face aux discours du pouvoir? Non, si on se souvient de l'effet des mouvements de paix aux Etats-Unis lors de la guerre au Vietnam. Non, si on se rappelle de tous les événements des dernières années qui ont abouti à la fin de la division de l'Europe. Ceux-ci n'auraient pas eu lieu sans les mouvements de masse qui se basent sur la seule ressource de la morale humaine. Cette pression est importante. Car, au pouvoir, il y a aussi ceux qui estiment la guerre légitime, mais inutile. Ceux qui sont convaincus que, dans toute situation, il existe une meilleure option pour la paix que celle d'une guerre. Ceux qui maintenant cherchent désespérément à ouvrir les portes qui permettraient une négociation. Ceux qui défendent l'idée d'une conférence sur tous les problèmes du Moyen-Orient, semblable à celle qui a eu lieu sur la sécurité et la coopération

Peut-être que l'idée de l'illégitimité et de l'inutilité de toute guerre va mieux être comprise, et gagnera du terrain. Ce manifestant y a contribué qui, au lieu de brûler le drapeau de son pays, l'a lavé en se disant triste qu'il ait été sali. Car on porte tous une partie de la responsabilité de la guerre qui a éclaté.

Et pour éviter que pareille situation ne se reproduise, il faudra consentir, pour la paix, des efforts beaucoup plus grands que ceux qui ont été consentis jusqu'à maintenant. Cette remarque vaut évidemment aussi pour la Suisse.